## COMMUNE DE CHABANAIS

## CONSEIL MUNICIPAL

#### Réunion du 05 avril 2018

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le procès-verbal de la précédente réunion, aborde l'ordre du jour.

#### I. COMPTES ADMINISTRATIFS 2017- COMMUNE

En fonctionnement, les recettes se sont élevées à 1 858 207,49 € pour 1709475,96 € de dépenses soit un excédent de fonctionnement de 148 731,53 €.

En investissement, les recettes se sont élevées à 240 277,49 € pour 287 488,98 € en dépenses.

Après reprise des résultats (report 2016 de 230 423,66), l'excédent de fonctionnement sera affecté en fonctionnement pour 148 731,53 € et en investissement pour 169 761,83 €.

#### II. COMPTES ADMINISTRATIF 2017 - ASSAINISSEMENT

En section d'exploitation, les recettes représentent 101 994,75 € pour un montant de dépenses de 106 574,76 € soit un excédent de 19 351,44 € si l'on tient compte du report de 2016 (23 931,45 €).

En section d'investissement, les recettes représentent 76 312,17 € pour 51 665,25 €.

Le résultat de clôture de la section d'exploitation est de 19 351,44 € et celui de la section d'investssement s'élève à 102 485,44 €.

## III. BUDGETS PREVISIONNELS COMMUNE & ASSAINISSEMENT 2018

Les principaux investissements pour 2018 sont :

- Extension de la Maison de la Petite Enfance : 170 000 € avec un financement de la CAF à hauteur de 80 %.
- Réhabilitation de la cantine scolaire 248 000 €, avec des subventions de l'Etat au titre de la DETR et du Conseil Départemental pour un montant total de 113 000 €.
- Réparation de la passerelle sur la Vienne : 28 200 € avec un montant de subventions qui s'élève à 21433 € (Communauté de Communes de Charente Limousine, région Nouvelle Aquitaine et Conseil Départemental).
- Acquisition de matériel informatique notamment pour le groupe scolaire.

Les différents budgets pour 2018 s'équilibrent ainsi :

- Commune : 2 004 017 € (fonctionnement) 896 555 € (investissement)

- Assainissement : 115 319 € (exploitation)

304 419 € (investissement)

## IV. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Il est décidé de reconduire à l'identique les taux d'imposition, à savoir,

	Taux 2018
Taxe d'habitation	12,76
Taxe foncière bâti	18,09
Taxe foncière non bâti	59,51
CFE	19,35

# V. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2018

Il est décidé d'attribuer les subventions suivantes aux associations locales pour 2018 :

# **Subventions ordinaires**

ASSOCIATIONS	2018
ACAI	650,00 €
AFMD	150,00 €
AMIS DE LA QUINTINIE	1500,00 €
ANACR	150,00 €
APEC PARENTS D'ELEVES	450,00 €
ARABESQUE	200,00 €
ASSOC. UNION ROUMAZIERES CHABANAIS RUGBY	1600,00 €
ASSOCIATION DE L'AGRICULTURE	150,00 €
ASSOCIATION des DONNEURS DE SANG	100,00 €
ASSOCIATION DES VISITEURS DE MALADES	100,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE COLLEGE	200,00 €
BADMINTON	200,00 €
BIKER'S NIGHT	150,00 €
CHABANAIS BOWLS CLUB	100,00 €
CLUB DES AINES	300,00 €
COMITE DE JUMELAGE - ALLEMAGNE	900,00 €
COMITE DE JUMELAGE - ECOSSE	800,00 €
COMITE DES FETES GRENORD	150,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	1500,00 €
CULTURE ET CONNAISSANCE	300,00 €
DYNAMICS GIRLS	150,00 €
EST CHARENTE ATHLETISME	400,00 €
FNACA	0,00 €
FNATH	100,00 €
FOYER SOCIO-EDUCATIF – C.E.S.	200,00 €
GARDON CHABANOIS	50,00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	120,00 €
GYMNASTIQUE 4 SAISONS	120,00 €
HANDBALL	1300,00 €
LA LYRE	1330,00 €
LOS REJAUVITS	300,00 €
PREVENTION ROUTIERE CHARENTE	150,00 €
SOCIETE DE CHASSE	300,00 €
RASED	210,00 €
SOCIETE HIPPIQUE RURALE	200,00 €
SSFC – Section FOOTBALL	1600,00 €
SSTC – Section TENNIS DE TABLE	700,00 €
LE TAROT CHABANOIS	50,00 €
TENNIS CHARENTE LIMOUSINE	200,00 €
THEATRE CHABANOIS	100,00 €

# **Subventions exceptionnelles**

ASSOCIATIONS	2018
LA LYRE	500,00 €
CYCLO CLUB EXIDEUIL	100,00 €
UA LA ROCHEFOUCAULD CYCLISME	100,00 €
ASSOC. UNION ROUMAZIERES CHABANAIS RUGBY	100,00 €